

IFTIM - RELEVÉ PHOTOS

1. ACCÈS au site + BUREAUX – Façade Sud



2. BUREAUX – Entrée – Façade Sud



3. BUREAUX – Vue intérieure 1



4. BUREAUX – Rez de Jardin – Chaufferie – Façade Est



5. BATIMENT FORMATION – Façade Sud



6. HANGAR – Façade Ouest



7. HANGAR – Façade Nord



8. HANGAR – Vue Intérieure 1



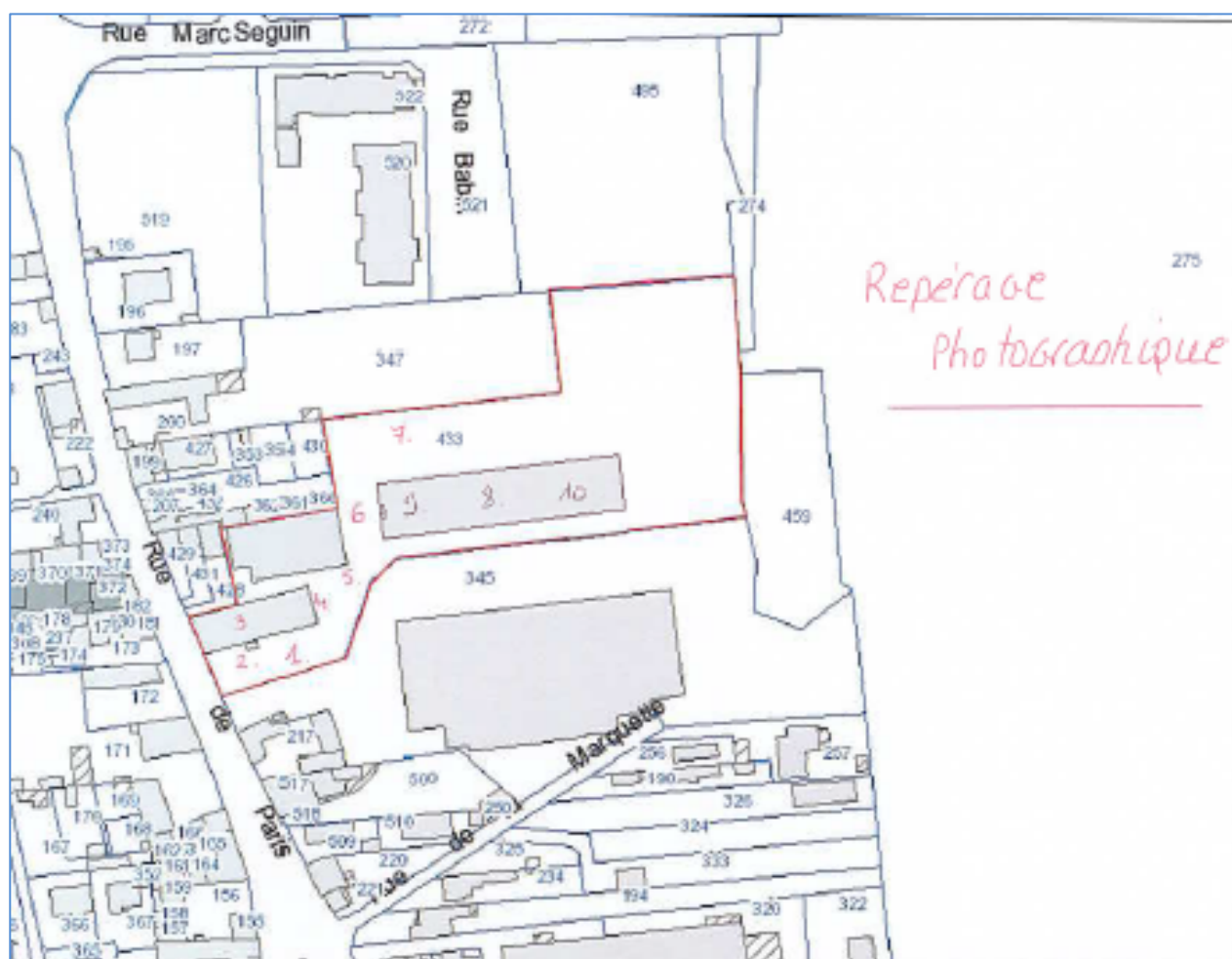
9. HANGAR – Vue intérieure 2



10. HANGAR – Pont roulant



PLAN DE REPERAGE PHOTOGRAPHIQUE



VUE AERIENNE (Google)





ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

5 rue Montaigne – Carré Pasteur
✉ B.P. 1301 – 76178 ROUEN CEDEX ☎ 02 35 63 77 05 📠 02 35 72 31 84

Marché de repérages amiante, diagnostics plomb
et analyses

Fiche Technique

Nom de l'Opération : IFTIM

Référent EPFN : M.GALLET – 0684641549 – m.gallet@epf-normandie.fr

Adresse / Localisation : 125 Rue de Paris – Saint Etienne du Rouvray (76)

Références cadastrales : AK 433

Mission demandée :

- | | |
|--|---|
| ☐ Repérage amiante et Plomb Avant Vente | ☐ Marquages sur site |
| ☒ Repérage amiante et Plomb Avant Démolition | ☐ Mesures d'empoussièrement |
| ☒ Initial | ☐ Restitution de zones |
| ☐ Levée de doutes | ☐ Programme d'investigation pré-repérage |
| ☐ Levée de réserves | |
| ☐ Repérage amiante et Plomb Avant Réhabilitation | |
| ☐ Repérage extérieur – HAP | |

Procédure en urgence :

- ☐ Oui ☒ Non

Nature des bâtiments :

- ☒ Friche industrielle
- ☐ Immeuble/habitat collectif
- ☐ Terrain en friche

Occupation du site :

- ☐ Site occupé - Mise en œuvre de mesures spécifiques pour éviter l'exposition des occupants ☒ Site non occupé

Surface approximative du site : 8 318 m²

Surface approximative du bâti à démolir : 2 636 m²

Documents disponibles et joints :

- Plan parcellaire / situation
- Photos
- Précédents rapports de repérage

Observations particulières (*contacts accès, contraintes d'accès, désordres structurels, etc*) :

- Rapport repérage MPCA – 06 juin 2005
- A. Bâtiment administratif en rez-de-chaussée surélevé - Structure béton et toit terrasse. Chaufferie en rez-de-cour
- B. Bâtiment à usage de salles de cours en R+1. Structure béton, bardage métallique, toit terrasse, câblages informatiques
- C. Hangar en R+1 et hall de de manutention. Structure béton et métallique. Pont roulant

Contact accès au site :

- Corinne Colonnier - Prospective Urbaine et Conduite de projets - Département Développement Territorial : 02.32.95.83.96 - ccolonnier@ser76.com



LM COMMUNICATION TIM
Promotion et publicité par l'objet



Communication par l'objet
ENTREPRISE - LIAISON

AFT-TIM



125 Rue de Paris, 76800
Saint-Étienne-du-Rouvray



Ortec Environnement
Rouen

Rue de Paris



125 Rue de Paris, 76800
Saint-Étienne-du-Rouvray

Département de la Seine-Maritime
Saint-Etienne-du-Rouvray



Surface : 8 400 m² environ



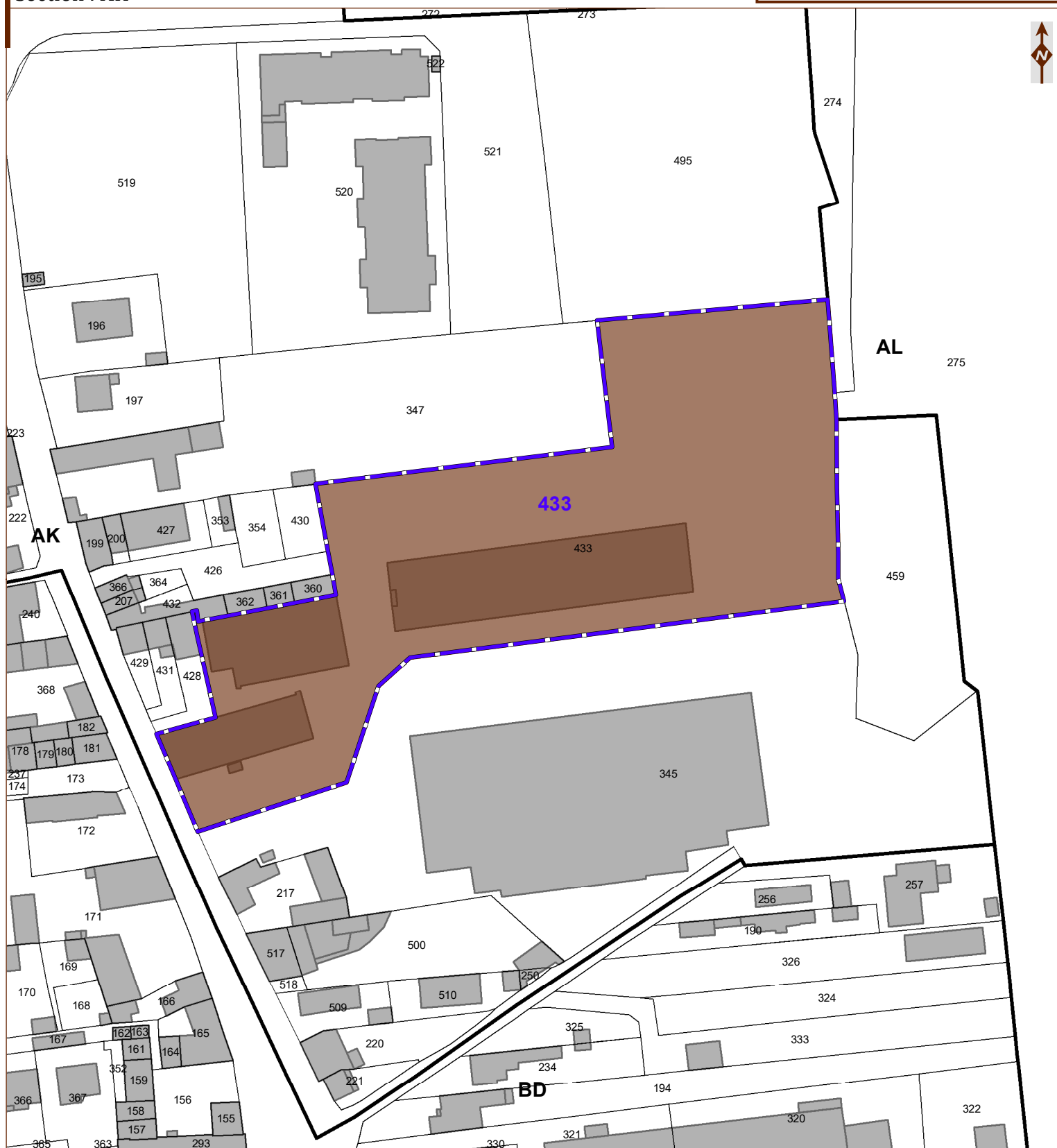
Sources : BD Ortho 76 - IGN - 2020

Cartographie : N.D. (EPF Normandie) le 01/02/2022

 Emprise concernée par la friche

0 12,5 25 50
Mètres

Section : AK



Cartographie : N.D. (EPF Normandie) le 01/02/2022

-
- 0 10 20 40 Mètres

BON DE COMMANDE AFT-IFTIM: N° 05.0042

SITE : CENTRE DE SAINT-ETIENNE-DE-ROUVRAY
125, rue de Paris, 76806 SAINT-ETIENNE-DE-ROUVRAY

RAPPORT DE MISSION DE REPERAGE DES M.P.C.A. (Matériaux et Produits Contenant de l'Amlante)

Selon la Norme NF X46 – 020 de novembre 2002

(14 pages)

L'INTEGRER AU DOSSIER TECHNIQUE AMLANTE (DTA)

ADRESSE DU BATIMENT :

Centre de Saint-Etienne-de-Rouvray (AFT-IFTIM)
125, rue de Paris
76806 SAINT-ETIENNE-DE-ROUVRAY

PROPRIETAIRE (et commanditaire du rapport) :

SCI REGIONS NORMANDES (AFT- IFTIM)

46, avenue de Villiers - 75847 PARIS CEDEX 17 - Tél. 01 42 12 51 49 - Fax 01 42 12 51 56

(bon de commande: N° 05.0042)

LOCATAIRE :

CENTRE DE SAINT-ETIENNE-DE-ROUVRAY (AFT IFTIM)

Contact : Monsieur BEYER ☎ 02 35 66 67 28

NATURE DES LOCAUX :

Centre de formation (ERP 4^{ème} catégorie)
(salles de cours, hall cariste, réserves, bureaux, vestiaires...)

DATE DE CONSTRUCTION :

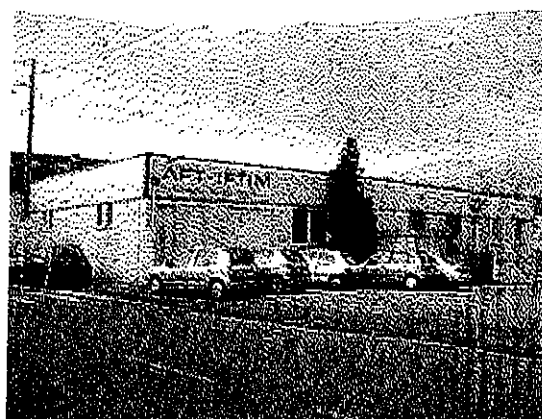
Bâtiments A et B : années 80
Bâtiment C : début du XX^e

Date de la visite pour le diagnostic :

27 avril 2005

Date du rapport de mission :

06 juin 2005



Bâtiment A

JPG Architecture et Urbanisme

88, allée Darius Milhaud 75019 PARIS ☎ 01 42 01 01 09 ☎ 01 42 01 01 27

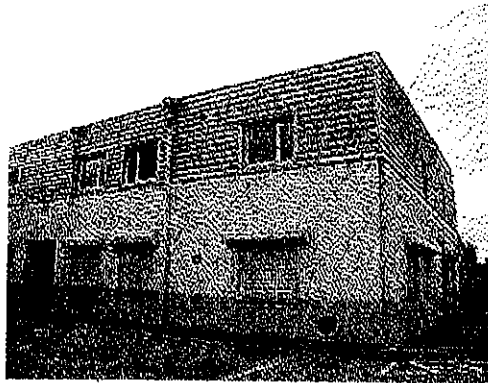
Sarl d'Architecture au Capital de 10 000 € R.C.S. Paris B 441 844 040

Inscrit au Tableau de l'Ordre des Architectes de la Circonscription d'Ile de France, sous le N° Régional 0001977

AFT_St-Etienne-de-Rouvray_RAPPORT.doc

BON DE COMMANDE AFT-IFTIM: N° 03.0042

SITE : CENTRE DE SAINT-ETIENNE-DE-ROUVRAY
125, rue de Paris, 76806 SAINT-ETIENNE-DE-ROUVRAY



Bâtiment B



Bâtiment C

SOMMAIRE :

1. Objet de la mission
2. Recherches préalables
3. Description de la partie visitée
4. Résultats détaillés du repérage
5. Planches de repérage technique
6. **Conclusion et obligations pour le propriétaire**
7. Identité des opérateurs, dates d'intervention
8. Documents annexes :
 - Rapports des analyses du laboratoire
 - Attestations de compétence des opérateurs
 - Attestation d'assurance
 - ANNEXE II : consignes générales de sécurité

JPG Architecture et Urbanisme

88, allée Darius Milhaud 75019 PARIS ☎ 01 42 01 01 09 fax 01 42 01 01 27

Sarl d'Architecture au Capital de 10 000 € R.C.S. Paris B 441 844 040

Inscrit au Tableau de l'Ordre des Architectes de la Circonscription d'Ile de France, sous le N° Régional 0001977

AFT_St-Etienne-de-Rouvray_RAPPORT.doc

1. OBJET DU RAPPORT

Le propriétaire a l'obligation de faire réaliser un repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante pour tous les immeubles bâtis dont le permis de construire a été délivré avant le 1^{er} juillet 1997.

Les matériaux et produits sont désignés dans l'annexe 13-9 du Code de la Santé Publique.

Ce constat est établi en conformité avec les articles R. 1334-25-26 du code de la Santé Publique, l'arrêté du 22 août 2002 et les exigences de la norme NF X 46-020.

Sont également repérés les autres matériaux réputés contenir de l'amiante dont l'opérateur de repérage a connaissance

L'intervention de l'opérateur de repérage comprend :

- La visite des locaux concernés par le repérage visuel des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante
- Le prélèvement d'échantillons pour analyse en laboratoire
- La consultation des informations et données des matériaux contenant de l'amiante
- L'examen des rapports ou diagnostics amiante antérieurs pour le bâtiment

Sont exclus du repérage :

Les éléments industrialisés, matériels et équipements divers livrés en entiers le bâtiment tels que ventilateurs convecteurs, groupe électrogène, équipements de cuisine, clapets coupe-feu et joints de tuyauterie inaccessible sans destruction, fils et appareils électriques divers, cabine d'ascenseur, etc...

Nota :

1. L'attention du propriétaire est attirée sur le fait que la recherche de ces matériaux et produits contenant de l'amiante s'applique aux seuls matériaux visibles et accessibles sans investigation destructive.
2. Les résultats de la présente mission ne peuvent être utilisés pour un repérage préalable à la réalisation de travaux ou de démolition.

2. RECHERCHES PREALABLES :

Consultation de l'ensemble des documents relatifs à la construction ou à des travaux de rénovation de l'immeuble cité en référence ci-dessus, pouvant apporter des informations à la recherche de tous matériaux susceptibles de contenir de l'amiante.

« Rapport diagnostic amiante du site de Saint-Etienne-de-Rouvray » établi par AECF le 22 juin 1998 en collaboration avec le laboratoire « Thames Laboratories ».

JPG Architecture et Urbanisme

88, allée Darius Milhaud 75019 PARIS ☎ 01 42 01 01 09 📠 01 42 01 01 27

Sarl d'Architecture au Capital de 10 000 € R.C.S. Paris B 441 844 040

Inscrit au Tableau de l'Ordre des Architectes de la Circonscription d'Ile de France, sous le N° Régional 0001977

AFT_Si-Etienne-de-Rouvray_RAPPORT.doc

RON DE COMMANDE AFT-IFTIM: N° 03.0043

SITE : CENTRE DE SAINT-ETIENNE-DE-ROUVRAY
123, rue de Paris, 76800 SAINT-ETIENNE-DE-ROUVRAY**3. DESCRIPTION DE LA PARTIE VISITEE :**

Lors de notre visite, nous avons été accueillis et assistés par l'assistant de Monsieur BEYER, Directeur du centre de formation (☎ 02 35 66 67 28).

Le présent diagnostic concerne un centre de formation transport et logistique (salles de cours, école de conduite poids lourds, de cariste, manutention ...), constitué de trois bâtiments pour une surface hors œuvre couverte totale d'environ 3000 m². L'ensemble des aires de stationnement et des pistes d'exercices de conduite pratique est situé à l'extérieur. Le site est composé de 63 espaces identifiés sur l'ensemble du bâtiment répartis de la façon suivante :

Le bâtiment A, construit dans les années 1980, structure métallique avec toiture terrasse
Activités : bureaux, archive, chaufferie.

- Ce bâtiment, constitué de deux niveaux totalise une surface hors œuvre couverte d'environ 460m²:
 - Numérotation des espaces localisés SS : de 01 à 04
 - Numérotation des espaces localisés RDC : de 01 à 15

Le bâtiment B, construit dans les années 1980, structure métallique avec toiture métallique à un pan et terrasse avec gravillon.
Activités : salles de cours, ateliers.

- Ce bâtiment, constitué de deux niveaux totalise une surface hors œuvre couverte d'environ 1000m²:
 - Numérotation des espaces localisés RDC : de 01 à 14
 - Numérotation des espaces localisés R+1 : de 01 à 12

Le bâtiment C, construit au début du XX^e siècle, en structure métallique avec charpente métallique à deux pans.
Activités : salles de cours, ateliers et halls.

- Ce bâtiment, constitué de deux niveaux totalise une surface hors œuvre couverte d'environ 1500m²:
 - Numérotation des espaces localisés RDC : de 01 à 10
 - Numérotation des espaces localisés R+1 : de 01 à 08

Numérotation des espaces localisés sur plan, non visités :

- Bâtiment B : RDC pièce 04
- Bâtiment C : RDC pièce 04

LES MATERIAUX :**Sols :**

3 types de sols ont été recensés

- **Type 1 : carrelage**
 - ❖ bâtiment A :
 - RDC pièces de 03 à 16 et 14
 - ❖ bâtiment B :
 - RDC pièces 01, 02 et de 06 à 12
 - ❖ bâtiment C :
 - RDC pièce 06
 - R+1 pièces de 01 à 07

JPG Architecture et Urbanisme

88, allée Darius Milhaud 75019 PARIS ☎ 01 42 01 01 09 ☎ 01 42 01 01 27

Sarl d'Architecture au Capital de 10 000 € R.C.S. Paris B 441 844 040

Inscrit au Tableau de l'Ordre des Architectes de la Circonscription d'Ile de France, sous le N° Régional 0001977

AFT_St-Etienne-de-Rouvray_RAPPORT.doc

BON DE COMMANDE AFT-JFTIM: N° 05.0042

SITE : CENTRE DE SAINT-ETIENNE-DE-ROUVRAY
125, rue de Paris, 76806 SAINT-ETIENNE-DE-ROUVRAY

- **Type 2** : béton brut ou point
 - ❖ bâtiment A :
 - SS pièces de 01 à 04
 - RDC pièce 15
 - ❖ bâtiment B :
 - RDC pièces 05, 13 et 14
 - ❖ bâtiment C :
 - RDC pièces de 01 à 03, 05 et de 07 à 10
- **Type 3** : moquette
 - ❖ bâtiment A :
 - RDC pièces 01, 02 et de 07 à 12

Murs : principalement recouverts de papier peint, faïence, peinture, parpaings ou bardage métallique.

Faux-plafonds :

5 types de faux plafonds ont été recensés et 4, susceptibles de contenir de l'amiante, ont fait l'objet de prélèvements :

- **Type 1** : Dalle démontable 60 x 60 grise
prélèvement **JPG P04-FP** (amiante non détecté), bâtiment A, RDC pièce 4
 - ❖ Bâtiment A :
 - RDC : pièces de 01 à 14
- **Type 2** : Dalle démontable 120 x 60 blanc
prélèvement **AIECP** (amiante non détecté), bâtiment B, RDC pièce 9
 - ❖ Bâtiment B :
 - RDC : pièces 01, 02, 08, 09, 11 et 12
- **Type 3** : Dalle démontable 60 x 60 blanc
prélèvement **JPG P01-FP** (amiante non détecté), bâtiment B, RDC pièce 7
 - ❖ Bâtiment B :
 - RDC pièces 06, 07 et 14
- **Type 4** : Dalle démontable 60 x 60 blanchâtre
prélèvement **JPG P02-FP** (amiante non détecté), bâtiment C, R+1 pièce 1
 - ❖ Bâtiment C :
 - RDC pièces 02, 06 et 07
 - R+1 pièces de 01 à 07
- **Type 5** : Dalle bois *neuropan*
 - ❖ Bâtiment C :
 - RDC pièces 09 et 10

Calorifugeage :

2 types de calorifugeage susceptibles de contenir de l'amiante ont été recensés et ont fait l'objet de prélèvements

- **Type 1** : mousse noire
prélèvement **JPG P03-CA** (amiante non détecté), bâtiment C, R+1 pièce 01
 - ❖ Bâtiment C :
 - R+1 pièce 01
- **Type 2** : calorifugeage plâtré
prélèvement **AIECP** (amiante non détecté), bâtiment A, SS pièce 04
 - ❖ Bâtiment A :
 - SS pièce 04

JPG Architecture et Urbanisme

88, allée Darius Milhaud 75019 PARIS ☎ 01 42 01 01 09 ✉ 01 42 01 01 27

Sarl d'Architecture au Capital de 10 000 € R.C.S. Paris B 441 844 040

Inscrit au Tableau de l'Ordre des Architectes de la Circonscription d'Ile de France, sous le N° Régional 0001977

AFT_Saint-Etienne-de-Rouvray_RAPPORT.doc

BON DE COMMANDE AFT-IFTIM: N° 03.0043

SITE : CENTRE DE SAINT-ETIENNE-DE-ROUVRAY
125, rue de Paris, 76806 SAINT-ETIENNE-DE-ROUVRAY**Conduit :**

- Fibrociment : matériau connu (réputé contenir de l'amiante),
 - ❖ Bâtiment A :
 - SS, pièce n° 02 (longueur environ 1,5 m)
 - SS, pièce n° 04 (longueur environ 2,00 m)

TYPE DE CHAUFFAGE ET EAU CHAUDE :

- ❖ Bâtiment A et B : chauffage central au gaz
- ❖ Bâtiment C : chauffage électrique

JPG Architecture et Urbanisme

88, allée Darius Milhaud 75019 PARIS ☎ 01 42 01 01 09 📠 01 42 01 01 27

Sarl d'Architecture au Capital de 10 000 € R.C.S. Paris B 441 844 040

Inscrit au Tableau de l'Ordre des Architectes de la Circonscription d'Ile de France, sous le N° Régional 0001977

AFT_St-Etienne-de-Rouvray_RAPPORT.doc

6/14

BON DE COMMANDE AFT-JFTIM : N° 03.0042

SITE : CENTRE DE SAINT-ETIENNE-DE-ROUVRAY
123, rue de Paris, 76806 SAINT-ETIENNE-DE-ROUVRAY**4. RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE :**

A : Aucun matériau susceptible de contenir de l'amiante n'a été repéré dans les composants de la construction concernée.
B : Composant de la construction inexistant dans la partie visitée.

PAROIS VERTICALES INTERIEURES ET ENDUITS		
- Murs, poteaux, cloisons, gaines verticales et revêtements muraux	A	Néant

PLANCHERS, PLAFONDS ET FAUX PLAFONDS		
- Gainés et coffres verticaux, plancher et charpente	A	Néant
- Poutres	A	Néant
- Plafonds	A	Néant
- Faux plafonds	3 prélèvements	
AFT St-Etienne-de-Rouvray 27 avril 2005 P01-FP	bâtiment B, RDC, pièces n° 07 faux-plafond blanchâtre fibreux homogène avec peinture blanche	Amiante non détecté
AFT St-Etienne-de-Rouvray 27 avril 2005 P02-FP	bâtiment C, R+1, pièces n° 01 faux-plafond blanchâtre fibreux homogène avec peinture blanche	Amiante non détecté
AFT St-Etienne-de-Rouvray 27 avril 2005 P04-FP	bâtiment A, RDC, pièces n° 04 faux-plafond gris fibreux homogène avec peinture blanche	Amiante non détecté
- Planchers : revêtement de sol	A	Néant

CONDUITS, CANALISATIONS ET EQUIPEMENTS		
- Conduits de fluides (air, eau, autres fluides)	2 repérages	
AFT St-Etienne-de-Rouvray 27 avril 2005 repérage	gaine en fibrociment bâtiment A, SS, pièce n° 02 (produit connu)	Réputé contenir de l'amiante
AFT St-Etienne-de-Rouvray 27 avril 2005 repérage	gaine en fibrociment bâtiment A, SS, pièce n° 04 (produit connu)	Réputé contenir de l'amiante
		1 prélèvement
AFT St-Etienne-de-Rouvray 27 avril 2005 P 03-CA	bâtiment C, R+1, pièce n° 01 calorifugeage mousse noire avec fibres blanches	Amiante non détecté
- Clapets / volets coupe feu	A	Néant
- Portes coupe-feu	B	/
- Vide-ordures	B	/

ASCENSEUR, MONTE CHARGE		
- Trémies	A	Néant

JPG Architecture et Urbanisme

88, allée Darius Milhaud 75019 PARIS ☎ 01 42 01 01 09 📠 01 42 01 01 27

Sarl d'Architecture au Capital de 10 000 € R.C.S. Paris B 441 844 040

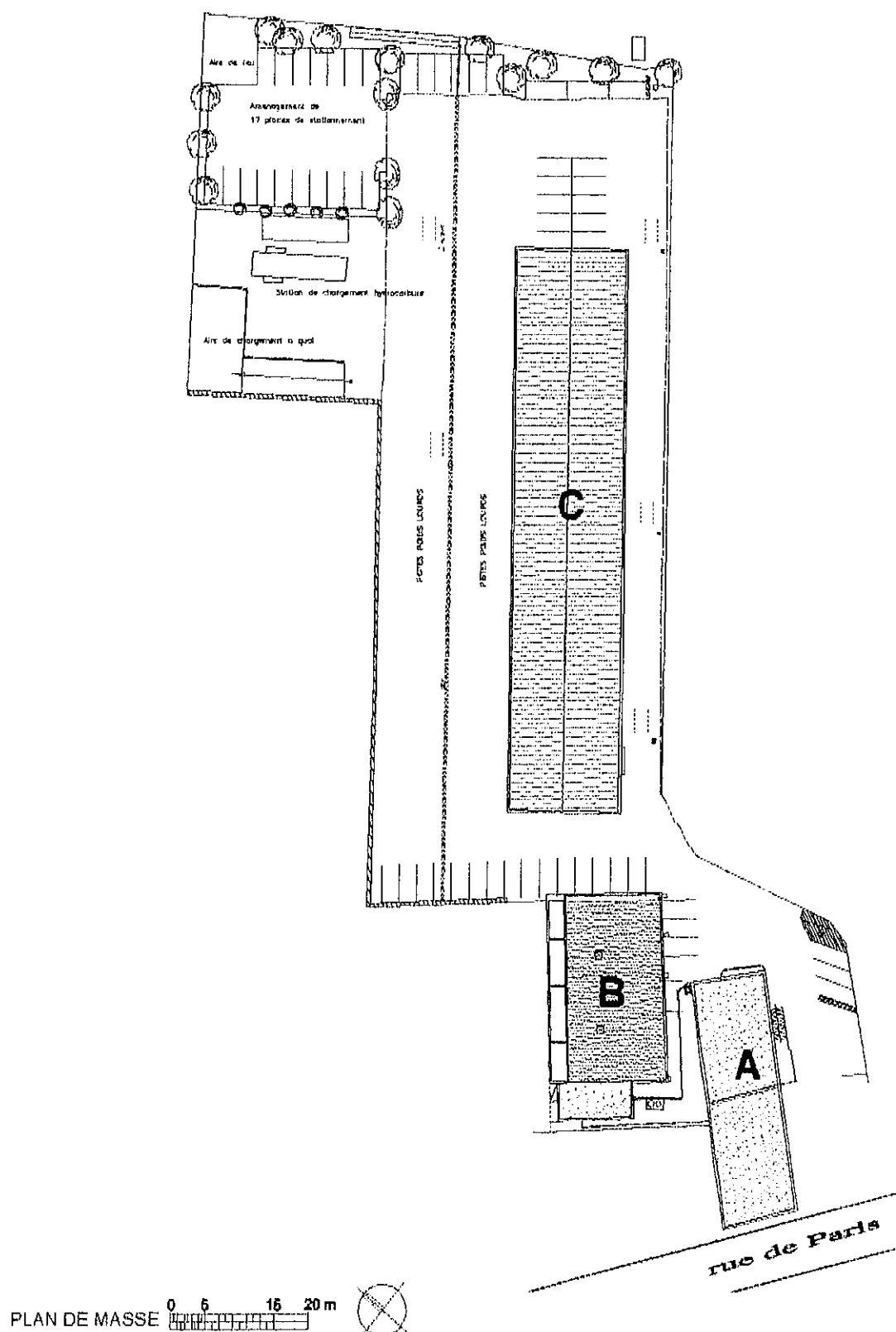
Inscrit au Tableau de l'Ordre des Architectes de la Circonscription d'Ile de France, sous le N° Régional 0001977

AFT_St-Etienne-de-Rouvray_RAPPORT.doc

BON DE COMMANDE AFT-IFTIM : N° 05.0042

SITE : CENTRE DE SAINT-ETIENNE-DE-ROUVRAY
125, rue de Paris, 76806 SAINT-ETIENNE-DE-ROUVRAY

5. PLANCHES DE REPERAGE TECHNIQUE

**JPG Architecture et Urbanisme**

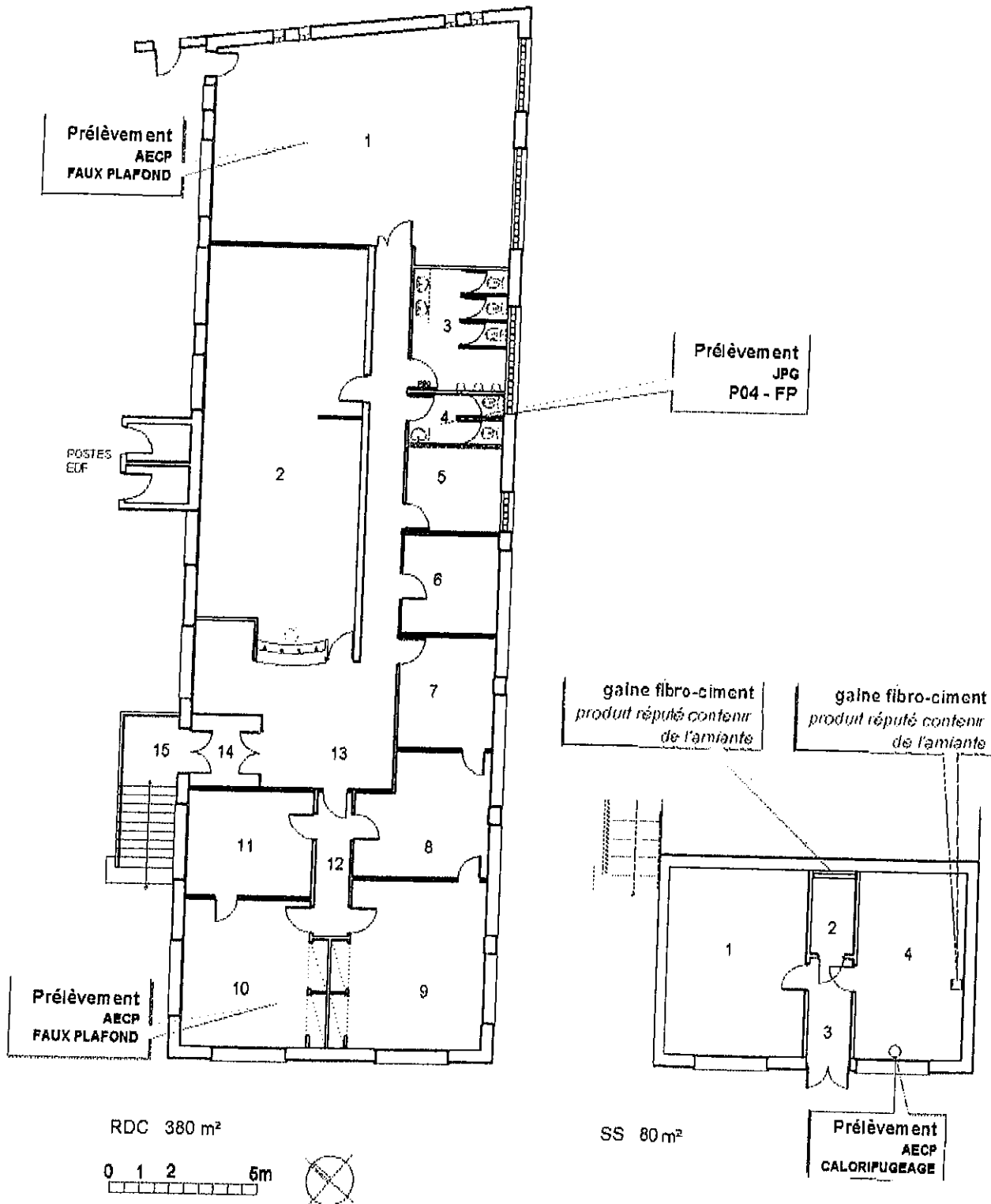
88, allée Darius Milhaud 75019 PARIS ☎ 01 42 01 01 09 ✉ 01 42 01 01 27

Sarl d'Architecture au Capital de 10 000 € R.C.S. Paris B 441 844 040

Inscrit au Tableau de l'Ordre des Architectes de la Circonscription d'Ile de France, sous le N° Régional 0001977

8/14

BON DE COMMANDE AFT-IFTM : N° 05.0042

SITE : CENTRE DE SAINT-ETIENNE-DE-ROUVRAY
125, rue de Paris, 76806 SAINT-ETIENNE-DE-ROUVRAYBATIMENT A**JPG Architecture et Urbanisme**

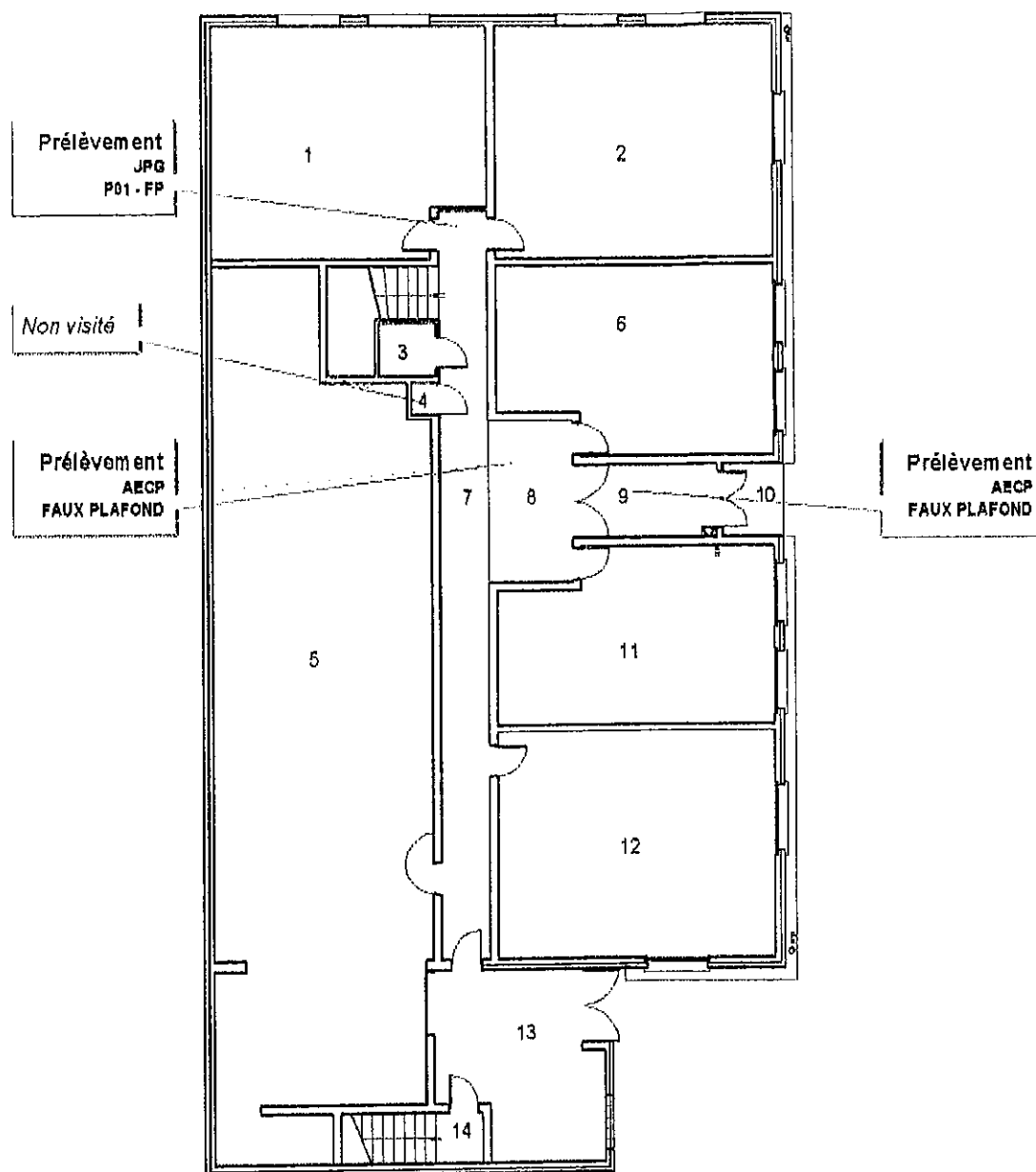
88, allée Darius Milhaud 75019 PARIS ☎ 01 42 01 01 09 📠 01 42 01 01 27

Sarl d'Architecture au Capital de 10 000 € R.C.S. Paris B 441 844 040

Inscrit au Tableau de l'Ordre des Architectes de la Circonscription d'Ile de France, sous le N° Régional 0001977

BON DE COMMANDE AFT-IFTM : N° 05.0043

SITE : CENTRE DE SAINT-ETIENNE-DE-ROUVRAY
125, rue de Paris, 76806 SAINT-ETIENNE-DE-ROUVRAY

BATIMENT BRDC 500 m²

0 1 2 5m

**JPG Architecture et Urbanisme**

88, allée Darius Milhaud 75019 PARIS ☎ 01 42 01 01 09 📠 01 42 01 01 27

Sarl d'Architecture au Capital de 10 000 € R.C.S. Paris B 441 844 040

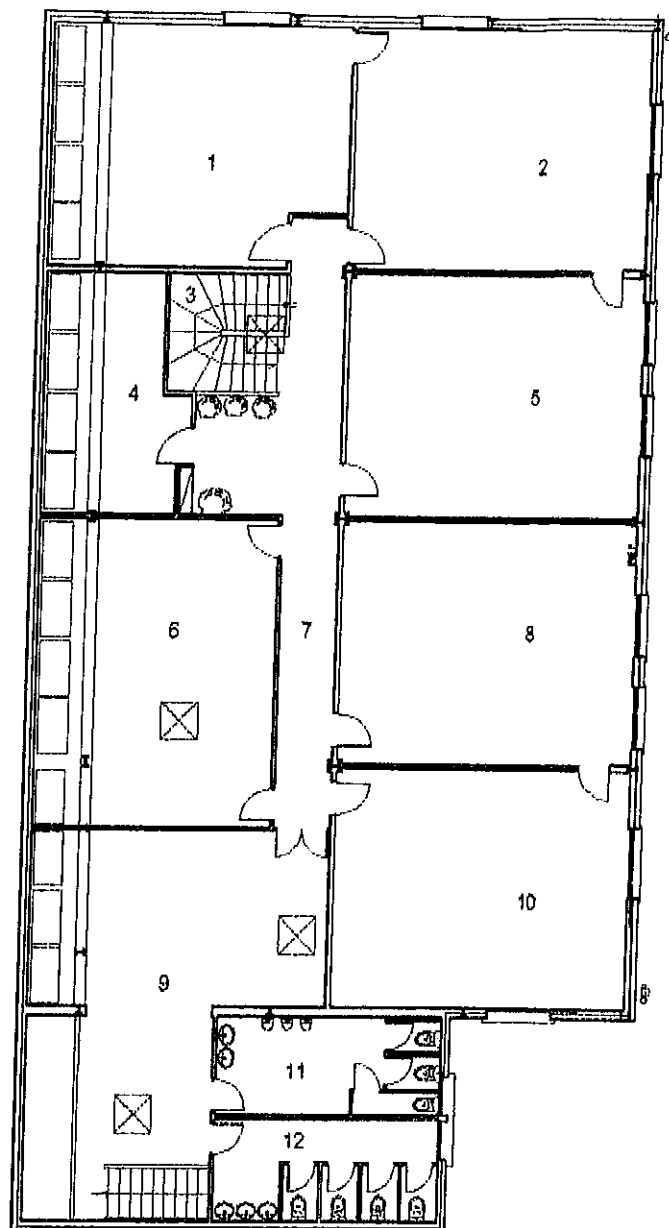
Inscrit au Tableau de l'Ordre des Architectes de la Circonscription d'Ile de France, sous le N° Régional 0001977

10/14

BON DE COMMANDE AFT-IPTEM : N° 05.0042

SITE : CENTRE DE SAINT-ETIENNE-DE-ROUFAY
125, rue de Paris, 76806 SAINT-ETIENNE-DE-ROUFAY

BATIMENT B (suite)



R+1 485 m²

0 1 2 6m



JPG Architecture et Urbanisme

88, allée Darius Milhaud 75019 PARIS ☎ 01 42 01 01 09 ✉ 01 42 01 01 27

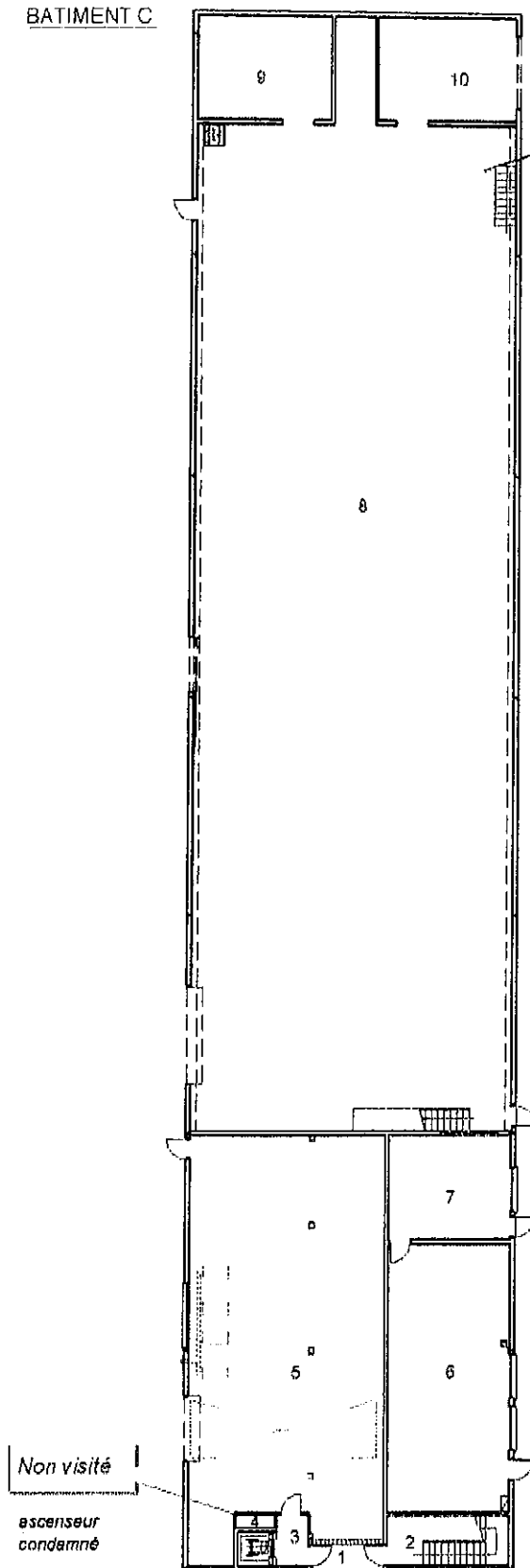
Sarl d'Architecture au Capital de 10 000 € R.C.S. Paris B 441 844 040

Inscrit au Tableau de l'Ordre des Architectes de la Circonscription d'Ile de France, sous le N° Régional 0001977

BON DE COMMANDE AFT-IFTM : N° 05.0042

SITE : CENTRE DE SAINT-ETIENNE-DE-ROUVRAY
125, rue de Paris, 76800 SAINT-ETIENNE-DE-ROUVRAY

BATIMENT C



RDC 1120 m²

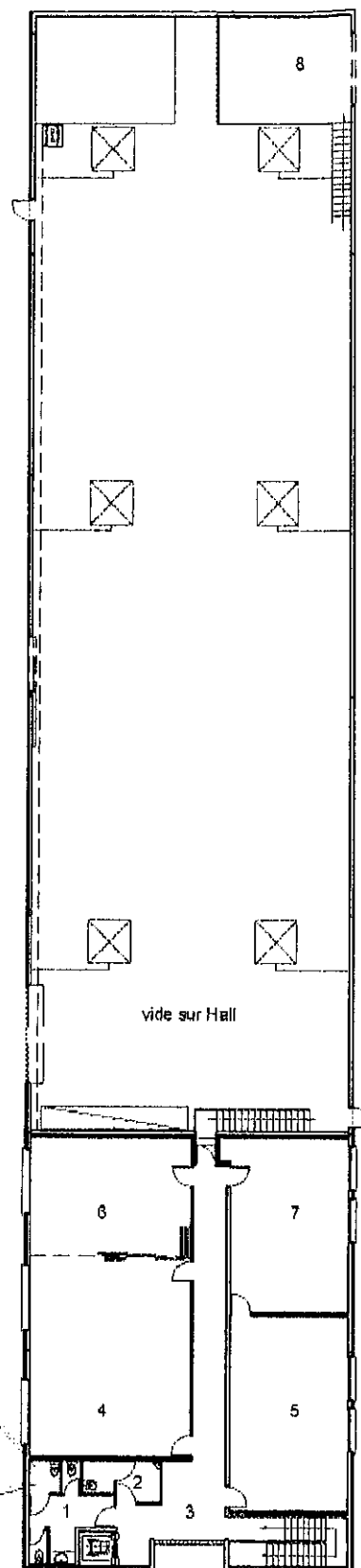
0 1 2 5m

**JPG Architecture et Urbanisme**

88, allée Darius Milhaud 75019 PARIS ☎ 01 42 01 01 09 ✉ 01 42 01 01 27

Sarl d'Architecture au Capital de 10 000 € R.C.S. Paris B 441 844 040

Inscrit au Tableau de l'Ordre des Architectes de la Circonscription d'Ile de France, sous le N° Régional 0001977



R+1 345 m²

RON DE COMMANDE AFT-IFTIM: N° 05.0043

SITE : CENTRE DE SAINT-ETIENNE-DE-ROUVRAY
125, rue de Paris 76806 SAINT-ETIENNE-DE-ROUVRAY**6. CONCLUSION :**

**Il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.
deux conduits en fibrociment (1) ont été recensés.**

- (1) Matériaux et produits ne figurant pas en annexe 13-9 du Code de la santé publique, mais réputés contenir ou contenant de l'amiante, non susceptible d'émettre des fibres en usage courant.

En conséquence, il est fortement conseillé de prendre les précautions suivantes :

- Eviter tout risque de dégradation mécanique ou travaux de percement (et autres) susceptibles de libérer des fibres d'amiante.
- En cas d'éventuels travaux de maintenance ou de traitement de l'amiante en place, il est nécessaire d'éviter au maximum la dispersion de fibres d'amiante - respecter les consignes de sécurité figurant en Annexe II.
- Ces travaux doivent être entrepris par une entreprise dûment qualifiée pour le retrait de MPCA.

**La visite et les résultats d'analyse confirment l'absence de matériau
susceptible d'émettre des fibres d'amiante en exposition passive
(flocages, calorifugeages et faux plafonds).**

Cette information doit être visiblement intégrée dans le Dossier Technique « Amiante » (DTA).
Dans le cas de travaux ou de démolition, "un repérage avant travaux ou démolition" devra être fait en complément de ce dernier, sur tous les matériaux concernés par le chantier.

OBLIGATIONS POUR LE PROPRIETAIRE**Obligation de communication : R 1334-28 du Code de la Santé publique****Mise à disposition du Dossier technique Amiante**

Le dossier technique "Amiante" défini à l'article R.1334-26 du Code de la santé publique (ex art. 10-3 du 96-97 modifié) doit être tenu à la disposition des occupants de l'immeuble bâti concerné, des chefs d'établissement, des représentants du personnel et des médecins du travail lorsque l'immeuble comporte des locaux de travail, des agents ou services mentionnés aux articles L.1312-1 et L.1422-1 du Code de la santé publique, ainsi que des inspecteurs du travail ou des inspecteurs d'hygiène et sécurité et des agents du service de prévention des organismes de sécurité sociale et de l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics. Le Propriétaire est tenu de définir les modalités de consultation du Dossier Technique Amiante dans sa fiche récapitulative.

Communication aux entreprises du Dossier Technique Amiante

Le propriétaire doit communiquer le Dossier Technique Amiante à toute personne physique ou morale appelée à effectuer des travaux dans l'immeuble bâti et conserve une attestation écrite de cette communication.

Communication active de la fiche récapitulative aux occupants

Le propriétaire doit communiquer la fiche récapitulative (Annexe III) du dossier technique "Amiante" prévue à l'article R.1334-26 du Code de la santé publique aux occupants de l'immeuble bâti concerné ou à leurs représentants ou au chef d'établissement lorsque l'immeuble comporte des locaux de travail, dans un délai d'un mois à compter de sa date de constitution ou de mise à jour.

Obligation de tenir à jour le "Diagnostic Technique Amiante"

Il est de la responsabilité du propriétaire de tenir à jour l'enregistrement des travaux de retrait ou de confinement des matériaux et produits contenant de l'amiante et des mesures conservatoires mises en œuvre ainsi que le contenu de la fiche récapitulative de DTA.

Consignes générales de sécurité

Voir consignes de sécurité figurant dans l'ANNEXE II ci-jointe au dossier.

JPG Architecture et Urbanisme

88, allée Darius Milhaud 75019 PARIS ☎ 01 42 01 01 09 ☎ 01 42 01 01 27

Sarl d'Architecture au Capital de 10 000 € R.C.S. Paris B 441 844 040

Inscrit au Tableau de l'Ordre des Architectes de la Circonscription d'Ile de France, sous le N° Régional 0001977

AFT_Saint-Etienne-de-Rouvray_RAPPORT.doc

BOA DE COMMANDE 101 de l'AM N° 05 0047

SITE CENTRE DE SAINT-ETIENNE-DE-ROUYRAY
125 rue de Paris 43006 SAINT-ETIENNE-DE-ROUYRAY

7. IDENTIFICATION DE L'OPERATEUR ET DATES D'INTERVENTIONS :

DATE DE LA VISITE : 27 avril 2005

DATE DU RAPPORT: 06 juin 2005

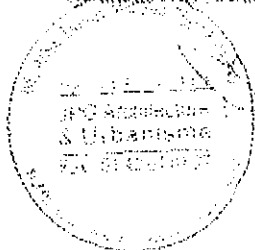
Contrôleur technique agréé le Code de la Santé
Publique. Attestations de compétence délivrées par l'FGA
le 21.05.03 et le 01.12.03

Fait à Paris, pour servir et valoir ce que de droit

Michel GIRAUD
Opérateur

Jean-Pierre GIRAUD
Gérant de JPG Architecture & Urbanisme

Assurance responsabilité civile professionnelle
M.A.F. (Mutuelle des Architectes Français)
N° d'identification MAF : 252903-G/10
N° d'inscription nationale à l'ordre : S05 150
N° de police : 116703/B
N° d'édition d'attestation : 200324847



8. DOCUMENTS EN ANNEXE :

- 4 rapports d'analyse FGA (FGA n° 11060504-4431, 4432, 4433, 4434 en date du 02.05.2005)
(4 pages)
- 2 attestations de compétence pour Jean-Pierre GIRAUD et Michel GIRAUD délivrées par l'FGA (2
pages)
- 1 attestation d'assurance professionnelle MAF année 2005 (1 page)
- Annexe II, consignes générales de sécurité (5 pages)

JPG Architecture & Urbanisme ne peut être tenue responsable des modifications de l'imprimé, postérieures à l'acceptation de sa mission effective
conformément aux Conditions Générales d'Intervention, qui seraient de nature à modifier les conclusions de présent rapport

Ce rapport ne peut être utilisé ou dupliqué que dans son intégralité

JPG Architecture et Urbanisme

88, allée Dumas Milhaud 75019 PARIS ☎ 01 42 01 01 09 fax 01 42 01 01 27

Société d'Architecture au Capital de 10 000 € - S.C.S. Paris B 441844140

Inventaire : Tableau de l'Ordre des Architectes de la Préfecture de l'Île de France, sous le N° Régional 0001977

AFI, St-Etienne-de-Rouyray, RAPPORT des

14/14

**Institut Technique des Gaz et de l'Air (ITGA)**

15, route des Gardes 92197 MEUDON CEDEX Tel : 01 49 66 75 75 Fax : 01 49 66 65 95



L'accréditation du COFRAS atteste de la compétence des laboratoires pour les tests essais concernés par l'accréditation - accréditation n° 1-0966

**RAPPORT D'ANALYSE NUMERO IT060504-4431 EN DATE DU 02/05/2005
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU***Ce rapport d'analyse comporte 1 page, il ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse*

Client : JPG ARCHITECTURE & URBANISME
88 allée Darius Milhaud
75019 PARIS

Prélèvement : Reçu au laboratoire le : 28/04/2005

Réf. Commande Client :

Réf. Dossier Client : AFT - IFTIM - ROUEN du 27/04/05

Référence Client de l'échantillon :

P01 - FP

Réf. Commande ITGA : IT0605-7127

Réf. Echantillon ITGA : IT060504-4431

Description ITGA :

Faux plafond blanchâtre fibreux homogène avec peinture blanche

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou mécanique

Technique Analytique :

- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (méthode MDHS 77)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nbre de Prépa.
Faux plafond blanchâtre fibreux homogène avec peinture blanche	MOLP le 29/04/2005	Amiante non détecté	---	2

Validé par :

Mamadou CAMARA

Analyste

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous sa forme intégrale, ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.



Institut Technique des Gaz et de l'Air (ITGA)

15, route des Grands 92197 NEUILLY-BOIS CEDEX Tél : 01 49 66 75 75 Fax : 01 49 66 65 95



L'accreditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les essais soumis par l'accreditation - accreditation n° 1 0966

RAPPORT D'ANALYSE NUMERO IT060504-4432 EN DATE DU 02/05/2005 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'analyse comporte 1 page. Il ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client : JPG ARCHITECTURE & URBANISME
88 allée Darius Milhaud
75019 PARIS

Prélèvement : Reçu au laboratoire le : 28/04/2005

Réf. Commande Client :

Réf. Dossier Client : AFT - IFTIM - ROUEN du 27/04/05

Référence Client de l'échantillon :

P02 - FP

Réf. Commande ITGA : IT0605-7127

Réf. Echantillon ITGA : IT060504-4432

Description ITGA :

Faux plafond blanchâtre fibreux homogène avec peinture blanche

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) - pas de traitement thermique ou mécanique

Technique Analytique :

- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (méthode MDHS 11)

Résultat :

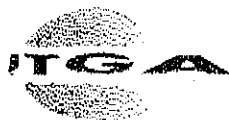
Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nbre de Prépa.
Faux plafond blanchâtre fibreux homogène avec peinture blanche	MOLP le 29/04/2005	Amiante non détecté	---	2

Validé par :

Mamadou CAMARA

Analyste

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

**Institut Technique des Gaz et de l'Air (ITGA)**

15, route des Gardes 92197 MONTDON CEDEx Tel : 01 49.66 75.75 Fax : 01 49.66.65 95



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les vents exams suivants par l'accréditation. accréditation n° 1-0966

RAPPORT D'ANALYSE NUMERO IT060504-4433 EN DATE DU 02/05/2005
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU*Ce rapport d'analyse comporte 1 page, il ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse*

Client : JPG ARCHITECTURE & URBANISME
88 allée Darius Milhaud
75019 PARIS

Prélèvement : Recu au laboratoire le : 28/04/2005

Ref. Commande Client :

Ref. Dossier Client : AFT - IFIM - ROUEN du 27/04/05

Référence Client de l'échantillon :

P03 - CA

Réf. Commande ITGA : IT0605-7127

Réf. Echantillon ITGA : IT060504-4433

Description ITGA :

Calorifugeage mousse noire avec fibres blanches

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, filtration, dépôt de carbone

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

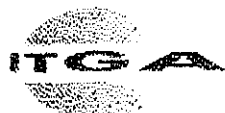
Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nbre de Prépa.
Calorifugeage mousse noire avec fibres blanches	META le 02/05/2005	Amiante non détecté	---	1

Validé par :

Mamadou CAMARA

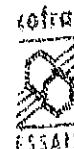
Analyste

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous sa forme intégrale, ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.



Institut Technique des Gaz et de l'Air (ITGA)

15, route des Gardes 92197 MEUDON CEDEX Tel : 01 49 66 75 75 Fax : 01 49 66 65 95



L'accréditation du COFRAS atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation - accréditation n° 1-09266

RAPPORT D'ANALYSE NUMERO IT060504-4434 EN DATE DU 02/05/2005 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'analyse comporte 1 page, il ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse

Client : JPG ARCHITECTURE & URBANISME
88 allée Darius Milhaud
75019 PARIS

Prélèvement : Reçu au laboratoire le : 28/04/2005

Réf. Commande Client :

Réf. Dossier Client : AFT - IFTIM - ROUEN du 27/04/05

Référence Client de l'échantillon :

P04 - FP

Réf. Commande ITGA : IT0605-7127

Réf. Echantillon ITGA : IT060504-4434

Description ITGA :

Faux plafond gris fibreux homogène avec peinture blanche

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou mécanique

Technique Analytique :

- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (méthode MDHS 77)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nbre de Prépa.
Faux plafond gris fibreux homogène avec peinture blanche	MOLP le 29/04/2005	Amiante non détecté	---	2

Validé par :

Mamadou CAMARA

Analyste

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous sa forme intégrale; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.